

Compte de Résultat (Première Partie)

STE COOP AGRI BONNEVAL BEAUCE PER

Période du 01/07/22 au 30/06/23

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/06/2023	Net (N-1) 30/06/2022
Ventes de marchandises	189 741 061	81 961	189 823 022	156 774 477
Production vendue de biens	3 824 952		3 824 952	3 155 503
Production vendue de services	3 363 137	65	3 363 202	2 861 010
Chiffres d'affaires nets	196 929 150	82 026	197 011 175	162 790 990
Production stockée			(836)	3 549
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			5 541	13 146
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			15 821	332 637
Autres produits			32 475	43 623
PRODUITS D'EXPLOITATION			197 064 176	163 183 946
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			166 236 360	152 398 680
Variation de stock de marchandises			7 954 480	(8 185 097)
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 153 391	2 275 661
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			317 418	(786 472)
Autres achats et charges externes			8 143 540	7 069 198
TOTAL charges externes :			183 805 190	152 771 970
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			392 203	334 286
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			4 452 066	4 309 602
Charges sociales			1 638 837	1 613 166
TOTAL charges de personnel :			6 090 902	5 922 769
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 273 794	2 157 118
Dotations aux provisions sur immobilisations			149 596	
Dotations aux provisions sur actif circulant			240 745	
Dotations aux provisions pour risques et charges			985 820	
TOTAL dotations d'exploitation :			3 649 955	2 157 118
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			1 737 985	1 806 919
CHARGES D'EXPLOITATION			195 676 236	162 993 061
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			1 387 940	190 885

Compte de Résultat (Seconde Partie)

STE COOP AGRI BONNEVAL BEAUCE PER

Période du 01/07/22 au 30/06/23

RUBRIQUES	Net (N) 30/06/2023	Net (N-1) 30/06/2022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 387 940	190 885
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	50 981	19 021
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	315 453	141 122
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	366 434	160 143
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	378 556	147 867
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	378 556	147 867
RÉSULTAT FINANCIER	(12 123)	12 276
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 375 818	203 161
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	32 919	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	21 300	15 945
Reprises sur provisions et transferts de charges		99 000
	54 219	114 945
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	160 090	273
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	11 958	617
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	172 048	890
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(117 829)	114 055
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	33 705	4 869
TOTAL DES PRODUITS	197 484 829	163 459 034
TOTAL DES CHARGES	196 260 545	163 146 687
BÉNÉFICE OU PERTE	1 224 284	312 347

Certifié conforme à l'original

Le Directeur

Guillaume RIVET

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**SOCIETE COOPERATIVE
AGRICOLE DE BONNEVAL
BEAUCE ET PERCHE**

115, rue de Chartres
28 800 BONNEVAL

Exercice clos le 30 juin 2023

**SOCIETE COOPERATIVE
AGRICOLE DE BONNEVAL
BEAUCE ET PERCHE**

115, rue de Chartres
28800 BONNEVAL

EXERCICE 2022 / 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 30 juin 2023)

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée, par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE BONNEVAL BEAUCE ET PERCHE, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre société à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport. Par ailleurs, nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



III - JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- les règles et principes comptables suivis par votre société sont conformes aux informations communiquées dans l'annexe ;
- la présentation d'ensemble des comptes n'appelle pas de remarques particulières ;
- concernant les estimations comptables, nous avons procédé, sur la base des informations mises à notre disposition, à l'appréciation des approches retenues pour déterminer les dépréciations appliquées sur les créances, ainsi que sur les stocks. Nous avons également vérifié les estimations prises en compte pour le calcul des provisions pour risques et charges, comptabilisées au passif du bilan.

Les appréciations qui s'inscrivent dans notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

IV - VERIFICATION DU RAPPORT FINANCIER ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale, sur la situation financière et les comptes annuels.

V - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.



VI – RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

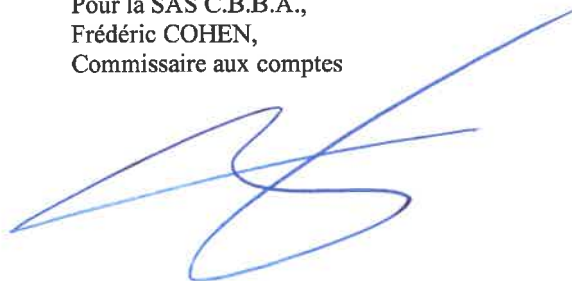
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait au Mans, le 7 novembre 2023

Pour la SAS C.B.B.A.,
Frédéric COHEN,
Commissaire aux comptes



Bilan Actif

STE COOP AGRI BONNEVAL BEAUCE PER

Période du 01/07/22 au 30/06/23
Edition du 03/10/23

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/06/2023	Net (N-1) 30/06/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 076 351	1 013 558	62 793	115 999
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations Incorporelles :	1 076 351	1 013 558	62 793	115 999
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	4 731 628	2 972 217	1 759 411	1 746 533
Constructions	48 571 327	43 114 305	5 457 023	5 679 279
Installations techniques, matériel et outillage industriel	41 814 086	34 983 566	6 830 520	6 549 724
Autres immobilisations corporelles	1 951 137	1 759 595	191 542	173 124
Immobilisations en cours	348 824	10 876	337 948	736 221
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	97 417 002	82 840 559	14 576 443	14 884 880
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	1 263 516		1 263 516	1 263 446
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	36 505		36 505	32 298
TOTAL immobilisations financières :	1 300 021		1 300 021	1 295 744
ACTIF IMMOBILISÉ	99 793 374	83 854 117	15 939 257	16 296 623
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	5 225 504	87 713	5 137 791	10 261 395
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	87 476		87 476	88 312
Stocks de marchandises	7 766 437	202 924	7 563 513	10 952 552
TOTAL stocks et en-cours :	13 079 416	290 637	12 788 780	21 302 259
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	32 511 922	687 044	31 824 877	33 415 771
Autres créances	560 926		560 926	469 658
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	33 072 847	687 044	32 385 803	33 885 429
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	6 376 960		6 376 960	1 404 085
Disponibilités	835 050		835 050	55 010
Charges constatées d'avance	367 336		367 336	475 612
TOTAL disponibilités et divers :	7 579 346		7 579 346	1 934 708
ACTIF CIRCULANT	53 731 610	977 681	52 753 929	57 122 396
Frais d'émission d'emprunts à évaluer				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL

153 524 984

84 831 798

68 693 186

73 419 019

Of

Bilan Passif

Période du 01/07/22 au 30/06/23
Edition du 03/10/23

STE COOP AGRI BONNEVAL BEAUCE PER

RUBRIQUES	Net (N) 30/06/2023	Net (N-1) 30/06/2022
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 2 305 435	2 305 435	2 353 215
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	365 365	365 365
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence	2 038 773	2 038 773
Réserve légale	2 635 808	2 635 808
Réserves statutaires ou contractuelles	2 124 303	2 124 303
Réserves réglementées	4 401 919	4 384 757
Autres réserves	21 536 620	21 293 912
Report à nouveau	93 383	93 383
Résultat de l'exercice	1 224 284	312 347
TOTAL situation nette :	36 725 889	35 601 862
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	36 725 889	35 601 862
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 556 385	1 556 385
Provisions pour charges	1 743 766	757 946
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 300 151	2 314 331
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 045 553	5 140 165
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	2 045 553	5 140 165
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 737 815	9 950 976
Dettes fiscales et sociales	1 901 442	1 894 482
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	217 728	644 980
Autres dettes	10 281 014	8 011 186
TOTAL dettes diverses :	20 137 999	20 501 625
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	6 483 593	9 861 037
DETTES	28 667 146	35 502 827
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	68 693 186	73 419 019

Compte de Résultat (Première Partie)

STE COOP AGRI BONNEVAL BEAUCE PER

Période du 01/07/22 au 30/06/23
Edition du 03/10/23

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/06/2023	Net (N-1) 30/06/2022
Ventes de marchandises	189 741 061	81 961	189 823 022	156 774 477
Production vendue de biens	3 824 952		3 824 952	3 155 503
Production vendue de services	3 363 137	65	3 363 202	2 861 010
Chiffres d'affaires nets	196 929 150	82 026	197 011 175	162 790 990
			(836)	3 549
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			5 541	13 146
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			15 821	332 637
Autres produits			32 475	43 623
PRODUITS D'EXPLOITATION			197 064 176	163 183 946
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			166 236 360	152 398 680
Variation de stock de marchandises			7 954 480	(8 185 097)
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 153 391	2 275 661
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			317 418	(786 472)
Autres achats et charges externes			8 143 540	7 069 198
TOTAL charges externes :			183 805 190	152 771 970
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			392 203	334 286
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			4 452 066	4 309 602
Charges sociales			1 638 837	1 613 166
TOTAL charges de personnel :			6 090 902	5 922 769
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 273 794	2 157 118
Dotations aux provisions sur immobilisations			149 596	
Dotations aux provisions sur actif circulant			240 745	
Dotations aux provisions pour risques et charges			985 820	
TOTAL dotations d'exploitation :			3 649 955	2 157 118
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			1 737 985	1 806 919
CHARGES D'EXPLOITATION			195 676 236	162 993 061
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			1 387 940	190 885

Compte de Résultat (Seconde Partie)

STE COOP AGRI BONNEVAL BEAUCE PER

Période du 01/07/22 au 30/06/23
Edition du 03/10/23

RUBRIQUES	Net (N) 30/06/2023	Net (N-1) 30/06/2022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 387 940	190 885
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	50 981	19 021
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	315 453	141 122
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	366 434	160 143
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	378 556	147 867
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	378 556	147 867
RÉSULTAT FINANCIER	(12 123)	12 276
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 375 818	203 161
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	32 919	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	21 300	15 945
Reprises sur provisions et transferts de charges		99 000
	54 219	114 945
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	160 090	273
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	11 958	617
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	172 048	890
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(117 829)	114 055
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	33 705	4 869
TOTAL DES PRODUITS	197 484 829	163 459 034
TOTAL DES CHARGES	196 260 545	163 146 687
BÉNÉFICE OU PERTE	1 224 284	312 347

ANNEXE COMPTABLE**1°) REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes sont présentés conformément aux statuts, article 46 : plan comptable des coopératives agricoles approuvé par arrêté ministériel du 2 juillet 1986.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations). Elles sont comptabilisées et évaluées conformément au règlement CRC 2004-06.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue et conformément au règlement CRC 2002-10 :

- Frais de recherche :	1 an
- Logiciels :	3 à 5 ans
- Constructions :	10 à 40 ans
- Aménagement des constructions :	10 à 15 ans
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 à 20 ans
- Matériel de bureau et informatique :	3 à 10 ans
- Matériel de transport :	5 à 8 ans
- Mobilier :	10 ans

Une provision pour dépréciation a été comptabilisée à hauteur de 149 596€. Ce montant correspond à la valeur des immobilisations en cours, dont les travaux ne seront pas achevés suite à un défaut de fournisseur à hauteur de 10 876€ et suite à un abandon de projet à hauteur de 138 720€.

b) Immobilisations financières, participations, autres titres immobilisés

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Des provisions pour dépréciations peuvent être constatées en cas de risques concernant une entreprise.

c) Stocks

Les stocks céréales ont été évalués au 30 juin 2023 selon la méthode FIFO, afin de mieux appréhender la valeur réelle des stocks.

Les stocks d'approvisionnements sont évalués selon la méthode du prix d'achat hors prestations, le cas échéant net de ristournes de fin de campagne, sauf en ce qui concerne les engrais qui sont valorisés selon la méthode FIFO.

La provision pour dépréciation des stocks de produits phytosanitaires s'élève au 30 juin 2023 à 202 923,84 € et correspond à la valeur de certains articles n'ayant pas été mouvementée sur l'exercice et la dépréciation des prix unitaires sur certains produits.

La provision pour dépréciation des stocks de semences a été dotée de 87 712,77€ et correspond à la baisse des prix des céréales en fin de campagne.

d) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

e) Disponibilités

Les valeurs disponibles figurant à l'actif sont en concordance avec les différents états de rapprochement établis à partir des positions des organismes financiers.

f) Provisions pour risques et charges

Les incertitudes pesant de façon permanente au niveau du qualitatif notamment concernant les blés, au niveau de la volatilité des prix d'engrais, et le risque semence conduisent à maintenir en l'état la provision constituée l'exercice précédent à hauteur de 1 556 384,98€.

En conclusion, l'ensemble des évaluations a été fait conformément aux règles édictées par les articles L.123-12 à L.123-24 du code de commerce.

2°) ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

Tableau n°2054

3°) ETAT DES AMORTISSEMENTS

Tableau n°2055

4°) ETAT DES PROVISIONS

Tableau n°2056

5°) ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Tableau n° 2057

6°) PRODUITS A RECEVOIR

- Clients factures à établir
- Adhérents à recevoir

1 157 786€
1 383€

- Adhérents à recevoir	1 383€
- Organismes sociaux – remboursement à percevoir	2 125€
- Etat – plafonnement CET	173 085€
- Intérêts bancaires à percevoir	127 387€

7°) CHARGES A PAYER

- Fournisseurs factures à recevoir	1 224 041€
- Dettes fiscales et sociales	1 015 430€
- Adhérents à payer	76 271€
- Intérêts courus	388€

8°) HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Cabinet CBBA	32 500€
--------------	---------

9°) CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

- Charges d'exploitation :	367 336€
- Produits d'exploitation :	6 483 593€

10°) COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Les parts sociales sont détenues uniquement par les associés coopérateurs : 153 695 parts, d'une valeur nominale de 15€ soit 2 305 435€.

Depuis sa création, le montant du capital social constaté le plus élevé était de 2 667 375€ au 30/06/2016.

- Parts sociales au début de l'exercice :	2 353 215€
- Parts sociales souscrites :	8 975€
- Parts sociales remboursées :	- 59 745€
- Reprise parts annulées :	2 990€

- Parts sociales au 30 juin 2023	<u>2 305 435€</u>

11°) VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
Vente de marchandises	189 741 061	81 961	189 823 022
Production vendue biens	3 824 952	0	3 824 952
Production vendue services	3 363 137	65	3 363 202
Total	196 929 150	82 026	197 011 176

12°) CHIFFRES D'AFFAIRES ET RESULTAT TNA

Chiffres d'Affaires TNA : 14 111 355€
Résultat TNA : 101 024€

13°) ENGAGEMENTS FINANCIERS

- Caution de 4 220 000€ pour le dépôt de garantie de l'UNION TERRIS à CACEIS et caution de 8 840 000€ au profit des banques de l'Union TERRIS.
- Opérations de couverture sur les marchés à terme : NEANT
Ces opérations sont traitées par l'UNION TERRIS.
- Caution 160 000€ au profit des banques d'INOXA SAS.

14°) INDEMNITE ALLOUEE au CONSEIL d'ADMINISTRATION

L'indemnité allouée au Conseil d'Administration allouée au Conseil d'Administration pour l'exercice 22/23 est de 45 000€.

15°) TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Selon tableau liste ci-joint

16°) EFFECTIF MOYEN

- Cadres :	6
- Agents de maitrise :	23
- Ouvriers/employés :	74

Total :	103

TABLEAU LISTE DES PARTICIPATIONS

(Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 - Article 24-11°)

FILIALES & PARTICIPATIONS	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES	QUOTE-PART DETENUE (%)	VALEUR COMPTABLE DES TITRES	PROVISION DEPRECIATION DES TITRES
(+ de 50%)					
(entre 10 et 50%)					
* TERRIS UNION (ex. 30/06/2023)	88 000	235 719	31%	27 600	-

FILIALES & PARTICIPATIONS	CHIFFRE D'AFFAIRES H.T.	RESULTAT DU DERNIER EXERCICE	DIVIDENDES ENCAISSES	PRETS ET AVANCES CONSENTIS	CAUTIONS ET AVALS DONNES
(+ de 50%)					
(entre 10 et 50%)					
* TERRIS UNION	487 960 372	0	-	-	8 840 000

5

IMMOBILISATIONS

N° 2054-SD2023

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : STE COOP AGRI BONNEVAL BEAUCE PERCH										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	1 317 649	KE		KF	21 927
CORPORELLES	Terrains					KG	4 596 394	KH		KI	135 234
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	42 354 172	KK		KL	368 302
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	1 116 871	KN		KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP	4 648 540	KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	40 084 868	KT		KU	1 729 218
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	
		Matériel de transport *				KY	1 478 326	KZ		LA	85 424
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	454 289	LC		LD	25 599
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH	736 221	LI		LJ	1 257 989
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	95 469 682	LO		LP	3 697 164
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	1 263 446	8V		8W	70
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	32 298	1U		1V	4 458		
TOTAL IV				1Q	1 295 744	1R		1S	4 528		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	98 083 075	ØH		ØJ	3 723 619	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV	263 225	LW	1 076 351		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	4 731 628		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	42 722 474		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	1 116 871		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG	11 956	MH	4 731 982		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	41 814 086		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN			
		Matériel de transport		IV		MP	61 203	MQ	1 502 548		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	31 299	MT	448 590		
		Emballages récupérables et divers*		IX		MV		MW			
	Immobilisations corporelles en cours			MY	1 645 387	MZ		NA	348 824		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE			
	TOTAL III			IY	1 645 387	NG	104 458	NH	97 417 002		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		
		Autres participations			IØ		ØX		ØY	1 263 516	
Autres titres immobilisés			I1		2B		2C				
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	251	2F	36 505			
TOTAL IV			I3		NJ	251	NK	1 300 021			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	1 645 387	ØK	367 934	ØL	99 793 374	ØM		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

6

AMORTISSEMENTS

N° 2055-SD 2023

Désignation de l'entreprise STE COOP AGRI BONNEVAL BEAUCE PERCH										Néant ☐ *	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles			PE	1 201 650	PF	75 133	PG	263 225	PH	1 013 558	
TOTAL I			RK	1 201 650	RM	75 133	RN	263 225	RO	1 013 558	
Terrains			PI	2 849 861	PJ	122 356	PK		PL	2 972 217	
Constructions	Sur sol propre	PM	37 796 110	PN	493 639	PO		PQ	38 289 749		
	Sur sol d'autrui	PR	920 325	PS	20 344	PT		PU	940 669		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	3 723 870	PW	171 973	PX	11 956	PY	3 883 887		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	33 535 144	QA	1 309 702	QB		QC	34 844 846		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH	1 332 114	QI	62 664	QJ	49 245	QK	1 345 533		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	427 378	QM	17 983	QN	31 299	QO	414 062		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II			QU	80 584 802	QV	2 198 661	QW	92 500	QX	82 690 963	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN	81 786 452	ØP	2 273 794	ØQ	355 725	ØR	83 704 521	
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO				
TOTAL III											
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à évaluer							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise STE COOP AGRI BONNEVAL BEAUCE PERCH							Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	757 946	4Y	85 820	4Z		5A
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	1 556 385	5W	900 000	5X		5Y
TOTAL II	5Z	2 314 331	TV	985 820	TW		TX	
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
	- corporelles	6E		6F	149 596	6G		6H
	sur - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5
	- titres de participation	9U		9V		9W		9X
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	49 892	6P	240 745	6R		6S
	Sur comptes clients	6T	702 865	6U		6V	15 821	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A
	TOTAL III	7B	752 757	TY	390 341	TZ	15 821	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	3 067 088	UB	1 376 161	UC	15 821	UD
				UE	1 376 161	UF	15 821	
Dont dotations et reprises			UG		UH			
			UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.							10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.								
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

97

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD 2023

Désignation de l'entreprise : STE COOP AGRI BONNEVAL BEAUCE PERCH										Néant ☐	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	36 505	UV		UW	36 505		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	800 305		38 715		761 590		
	Autres créances clients			UX	14 925 563		14 925 563				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY	3 075		3 075				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	2 125		2 125				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	326 234		326 234				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	173 085		173 085				
		Divers		VP	28 333		28 333				
	Groupe et associés (2)			VC	16 786 053		16 786 053				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	28 073		28 073				
	Charges constatées d'avance			VS	367 336		367 336				
	TOTAUX				VT	33 476 688	VU	32 678 593	VV	798 095	
	RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	2 045 553		719 053		1 326 501			
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	7 737 815		7 737 815						
Personnel et comptes rattachés		8C	768 840		768 840						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	517 735		517 735						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	29 087		29 087					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	494 743		494 743					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	91 037		91 037					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	217 728		217 728						
Groupe et associés (2)		VI	10 203 809		10 203 809						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	126 567		126 567						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	6 483 593		6 483 593						
TOTAUX			VY	28 716 508	VZ	27 390 007		1 326 501			
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	793 020		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

PROCES-VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE PLENIERE ORDINAIRE

DU LUNDI 11 DECEMBRE 2023

L'an deux mil vingt trois, le lundi onze décembre à neuf heures trente, les délégués des sections de la Société Coopérative Agricole de Bonneval Beauce et Perche se sont réunis en assemblée générale plénière ordinaire, à l'espace culturel de Bonneval, sur convocation du conseil d'administration établie dans les formes légales.

Outre la publication parue dans le journal d'annonces légales Horizons n° 1758 du 3 novembre 2023, chaque sociétaire a reçu, avec sa convocation aux assemblées de sections, l'ordre du jour de la présente assemblée plénière suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Nomination du bureau de l'assemblée ;
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale plénière ordinaire du 8 décembre 2022 ;
3. Rapport moral et financier du conseil d'administration sur l'exercice 2022/2023 ;
4. Rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2022/2023 ;
5. Approbation des comptes de l'exercice et quitus de leur gestion aux administrateurs ;
6. Approbation des conventions réglementées ;
7. Affectation du résultat de l'exercice 2022/2023 et ratification des décisions du conseil d'administration ;
8. Fixation du taux d'intérêt à servir aux parts sociales ;
9. Renouvellement du quart sortant du conseil d'administration ;
10. Enveloppe globale des indemnités du conseil d'administration ;
11. Enveloppe globale pour la formation des administrateurs ;
12. Variation du capital social au cours de l'exercice écoulé ;
13. Questions diverses ;
14. Pouvoirs en vue des formalités.

Monsieur MERCIER Arnaud, président du conseil d'administration assure la présidence de l'assemblée ; Messieurs BLIN Vincent et ELIE Alain sont nommés assesseurs ; le bureau ainsi constitué désigne Madame SAN-JUAN Delphine secrétaire de séance.

Dix sept délégués de section présents et un représenté ont signé la feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau ; l'assemblée est régulièrement constituée ; le président déclare la séance ouverte et charge la secrétaire de lire le procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du jeudi 8 décembre 2022.

Il est rappelé que, conformément à l'article 44 des statuts, cette réunion, pour être valable doit être d'un nombre de délégués présents ou représentés au moins égal au tiers du nombre total des délégués élus par l'ensemble des assemblées de section.

Monsieur RIVET Guillaume donne lecture du rapport d'activité de la coopérative au cours de l'exercice 2022/2023. Puis il commente et projette le compte de résultat comparé à celui de

l'exercice précédent, avec les variations de chaque poste ainsi que le bilan schématique arrêté au 30 juin 2023.

Le commissaire aux comptes donne lecture de son rapport sur les comptes annuels et de son rapport spécial sur les conventions réglementées.

Monsieur MERCIER Arnaud donne lecture du rapport de gestion du conseil d'administration.

Le président et les responsables se mettent à disposition de l'assemblée pour répondre aux questions posées. Plus personne ne demandant la parole, le président informe l'assemblée qu'il va être procédé au vote des résolutions.

Première résolution :

Le procès-verbal de l'assemblée générale plénière ordinaire du 8 décembre 2022 est adopté sans modification.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'assemblée, après examen des comptes de l'exercice 2022/2023 et lecture du rapport du commissaire aux comptes, les approuve tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

L'assemblée entérine les conventions règlementées relatées dans le rapport du commissaire aux comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution :

L'assemblée ratifie les décisions prises par le conseil d'administration au cours de l'exercice et lui donne quitus pour sa gestion.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution :

Après avoir approuvé les comptes de l'exercice et constaté un excédent net de 1 224 284,15€ dont :

- un excédent résultant des opérations faites avec les tiers non associés de 101 024,02€
- un excédent résultant des opérations faites avec les associés coopérateurs de 1 123 260,13€.

L'assemblée générale ordinaire dote les réserves obligatoires suivantes :

- la réserve indisponible des opérations faites avec les tiers non associés pour un montant de 101 024,02€ ;
- la réserve compensant le remboursement de parts sociales pour un montant de 54 008€.

Après dotation des réserves obligatoires, l'excédent net répartisable s'élève à 1 069 252,13€.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution :

L'assemblée générale décide de servir un intérêt aux parts sociales libérées aux associés coopérateurs au taux de 2,748%, représentant un montant de 63 353,35€.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution :

L'assemblée générale décide de distribuer des ristournes en faveur des associés coopérateurs proportionnellement aux opérations effectuées avec la coopérative, de la manière suivante :

- Ristourne approvisionnements liés à la production végétale :
 $37\,867\,450,26\text{€} \times 1\% = 378\,674,50\text{€}$
- Ristourne céréales et semences : $391\,550,74\text{ T} \times 1\text{€} = 391\,550,74\text{€}$
- Ristourne semences de céréales à paille : $3\,429\,569,51\text{€} \times 3\% = 102\,887,09\text{€}$

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Huitième résolution :

L'assemblée générale décide d'affecter le solde de l'excédent net répartisable représentant un montant de 132 786,45€ en autres réserves.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Neuvième résolution :

Les mandats d'administrateurs suivant arrivent à terme :

- Mme DOS REIS CABARET Marie-Paule,
- La SCEA de la Moulinière représentée par M. COURE Christophe,
- L'EARL Saponceau représentée par M. HERVET Alain,
- La SCEA Ferme de Breez représentée par M. LEVACHER Guillaume,
- L'EARL la Garenne représentée par M. LHOSTE Sébastien,
- Le GAEC de Ludon représentée par M. NOEL Samuel.

L'assemblée renouvelle les mandats de Mme DOS REIS CABARET Marie-Paule, la SCEA de la Moulinière, la SCEA Ferme de Breez, l'EARL la Garenne et nomme M. GOUDEAU Benoît comme nouvel administrateur pour une période de 4 ans.

Après vote à bulletin secret, sont désignés comme administrateurs :

➤ Mme DOS REIS CABARET Marie-Paule	18 voix
➤ La SCEA de la Moulinière représentée par M. COURE Christophe	18 voix
➤ La SCEA Ferme de Breez représentée par M. LEVACHER Guillaume	18 voix
➤ L'EARL la Garenne représentée par M. LHOSTE Sébastien	17 voix
➤ M. GOUDEAU Benoît	18 voix

Dixième résolution :

L'assemblée générale décide d'allouer au conseil d'administration une somme maximale de 50 000 € par an au titre des indemnités à verser.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Onzième résolution :

L'assemblée générale ordinaire décide d'allouer au conseil d'administration une somme maximale de 30 000 € par an au titre de la formation des administrateurs.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Douzième résolution :

L'assemblée générale ordinaire constate que le capital social s'élève au 30 juin 2023 à 2 305 435 euros, soit 153 695 parts de 15 euros et que ledit capital a enregistré les mouvements suivants au cours de l'exercice :

❖ Capital social au 30 juin 2022 :	2 353 215 €
❖ Souscriptions sur l'exercice :	8 975 €
❖ Remboursements sur l'exercice :	- 59 745 €
❖ Reprise parts annulées :	2 990 €
❖ Capital social au 30 juin 2023 :	2 305 435 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Treizième résolution :

L'assemblée générale ordinaire autorise le conseil d'administration à prélever, sur les versements effectués au titre des résolutions adoptées ci-dessus, les sommes nécessaires à la mise à jour ou à la libération complémentaire des parts sociales de tout associé coopérateur non à jour de ses obligations de souscription ou de libération de parts sociales, conformément aux statuts de la coopérative.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatorzième résolution :

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal de cette assemblée, à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à dix heures trente.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau.

Le Président,
Arnaud MERCIER



Les scrutateurs,
Vincent BLIN et Alain ELIE



La secrétaire,
Delphine SAN-JUAN



Bilan Actif

Période du 01/07/22 au 30/06/23

STE COOP AGRI BONNEVAL BEAUCE PER

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/06/2023	Net (N-1) 30/06/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 076 351	1 013 558	62 793	115 999
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 076 351	1 013 558	62 793	115 999
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	4 731 628	2 972 217	1 759 411	1 746 533
Constructions	48 571 327	43 114 305	5 457 023	5 679 279
Installations techniques, matériel et outillage industriel	41 814 086	34 983 566	6 830 520	6 549 724
Autres immobilisations corporelles	1 951 137	1 759 595	191 542	173 124
Immobilisations en cours	348 824	10 876	337 948	736 221
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	97 417 002	82 840 559	14 576 443	14 884 880
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	1 263 516		1 263 516	1 263 446
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	36 505		36 505	32 298
TOTAL immobilisations financières :	1 300 021		1 300 021	1 295 744
ACTIF IMMOBILISÉ	99 793 374	83 854 117	15 939 257	16 296 623
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	5 225 504	87 713	5 137 791	10 261 395
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	87 476		87 476	88 312
Stocks de marchandises	7 766 437	202 924	7 563 513	10 952 552
TOTAL stocks et en-cours :	13 079 416	290 637	12 788 780	21 302 259
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	32 511 922	687 044	31 824 877	33 415 771
Autres créances	560 926		560 926	469 658
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	33 072 847	687 044	32 385 803	33 885 429
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	6 376 960		6 376 960	1 404 085
Disponibilités	835 050		835 050	55 010
Charges constatées d'avance	367 336		367 336	475 612
TOTAL disponibilités et divers :	7 579 346		7 579 346	1 934 708
ACTIF CIRCULANT	53 731 610	977 681	52 753 929	57 122 396
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL

153 524 984

84 831 798

68 693 186

73 419 019

Bilan Passif

Période du 01/07/22 au 30/06/23

STE COOP AGRI BONNEVAL BEAUCE PER

RUBRIQUES	Net (N) 30/06/2023	Net (N-1) 30/06/2022
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 2 305 435	2 305 435	2 353 215
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	365 365	365 365
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence	2 038 773	2 038 773
Réserve légale	2 635 808	2 635 808
Réserves statutaires ou contractuelles	2 124 303	2 124 303
Réserves réglementées	4 401 919	4 384 757
Autres réserves	21 536 620	21 293 912
Report à nouveau	93 383	93 383
Résultat de l'exercice	1 224 284	312 347
TOTAL situation nette :	36 725 889	35 601 862
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	36 725 889	35 601 862

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		

Provisions pour risques	1 556 385	1 556 385
Provisions pour charges	1 743 766	757 946
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 300 151	2 314 331

DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 045 553	5 140 165
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	2 045 553	5 140 165
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 737 815	9 950 976
Dettes fiscales et sociales	1 852 080	1 871 746
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	217 728	644 980
Autres dettes	10 330 376	8 033 923
TOTAL dettes diverses :	20 137 999	20 501 625
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	6 483 593	9 861 037
DETTES	28 667 146	35 502 827

Ecarts de conversion passif		
-----------------------------	--	--

TOTAL GÉNÉRAL	68 693 186	73 419 019
----------------------	-------------------	-------------------

certifié conforme à l'original

Le Directeur
Guillaume RIVET